



**Pour défendre nos retraites  
Luttons pour exiger des hausses de salaires  
et du travail stable qualifié !**

## **Manifestons MARDI 15 octobre 2013 Blois à 14H30 devant la préfecture**

Ca y est, le gouvernement Hollande-Ayrault a précisé son projet de réforme sur le financement de nos retraites. Résultat, une nouvelle attaque, contre les jeunes, les travailleurs actifs, chômeurs et retraités, qui valide les précédentes réformes de la droite (2003 et 2010) en les aggravant.

### **Tout le monde subira les conséquences des principales mesures !**

#### **Allongement de la durée de cotisation**

Avec la loi de 2010, le nombre d'années travaillées pour avoir le droit à une pension complète a été porté à 41,5. Le projet de loi actuel dit qu'il faudra travailler pendant 43 ans pour les moins de 40 ans... mais l'augmentation du nombre de trimestres à cotiser concerne tous les salariés de moins de 55 ans ! (voir tableau ci-dessous)

#### **Augmentation des cotisations retraites sans hausse des salaires**

Cela impliquera des baisses des salaires nets pour tous alors que, côté patronat, l'assurance d'une compensation sur les cotisations sociales famille leur a été donnée par le gouvernement.

#### **Report de la revalorisation annuelle des pensions du 1er avril au 1er octobre**

C'est un vol dissimulé de 1,5 milliard d'euros par an dans les poches des retraités.

Si vous avez :	55 ans	52 ans	49 ans	46 ans	43 ans	40 ans
<b>Nombre de trimestres à cotiser en plus pour une retraite à taux plein</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Nombre total d'annuités nécessaires pour une retraite à taux plein</b>	41 ans et 3 trimestres	42 ans	42ans et 1 trimestre	42 ans et demi	42 ans et 3 trimestres	43 ans

Avec l'allongement de l'âge d'entrée dans la vie active et l'explosion du chômage, rares seront ceux qui auront des carrières complètes (actuellement, les salarié-e-s partent à la retraite avec en moyenne autour de 37 années de cotisations seulement). Nous partirons donc à la retraite avec une décote qui fera baisser fortement nos futures pensions.

Le Medef et les gouvernements successifs nous répètent à longueur de temps que « l'espérance de vie augmente, donc il faut augmenter le nombre d'années de cotisations ».

Pourtant, si on y regarde de plus près, l'espérance de vie « en bonne santé », elle, chute (voir tableau).

#### **Espérance de vie en bonne santé**

	2005	2007	2009	2010
<b>Femmes</b>	64,6	64,4	63,5	63,5
<b>Hommes</b>	62,3	62,8	62,8	61,8

**La conclusion est simple : suite aux réformes successives, les salariés travaillent plus, plus longtemps et partent à la retraite avec une pension de misère !**

### **Trop de retraités par rapport aux actifs ?**

Cet argument démographique de l'accroissement du nombre de retraités par actif pour justifier un allongement de la durée de cotisation ne tient pas plus la route.

En 1960, 4 actifs pour 1 retraité ; en 2000, 2 actifs pour 1 retraité ; en 2020, 1,5 actif pour 1 retraité. C'est vrai.

Mais d'ores et déjà, les deux actifs produisent une fois et demi plus que les quatre d'il y a soixante ans par l'augmentation de la productivité du travail. A l'horizon 2020, un actif produira plus que les deux d'aujourd'hui. Donc il y aura autant de richesses disponibles pour les retraités.

### **L'argent du racket du capital sur le travail**

- **80 milliards de fraude fiscale.**
- **500 milliards planqués dans les paradis fiscaux.**
- **330 milliards : fortunes des 500 français les plus riches.**
- **80 milliards de profits prévisionnels en 2013.**
- **40,9 milliards de dividendes versés aux actionnaires en 2012**

**Si nos salaires avaient augmenté de 25% comme les profits des 500 plus riches en un an, cela aurait rapporté 50 milliards de recettes sociales supplémentaires !**

### **Alors plutôt que de nous laisser raconter des histoires, exigeons avec la CGT :**

- ◆ L'abrogation des décotes.
- ◆ Le retour de l'âge de départ à la retraite à 60 ans maximum pour tous à 75 % du meilleur salaire brut soit, un salaire continué (100% du net) pour aller progressivement vers un départ dès 55 ans.
- ◆ La validation dès 18 ans des périodes d'études, de formation, de recherche d'emploi, d'inactivité forcée.
- ◆ Le départ anticipé à la retraite au regard de l'exposition de la pénibilité du travail dès 50 ans.
- ◆ L'indexation des pensions retraites sur les salaires.
- ◆ La revalorisation générale des salaires, des pensions de 400 euros par mois et des cotisations sociales.
- ◆ La reconnaissance universelle de la qualification assurant à qualification égale salaire égal et de fait l'égalité salariale Femme/Homme.
- ◆ Des créations d'emplois stables qualifiés par la relocalisation de productions, d'industries et par le renforcement d'emplois statutaires dans la fonction publique pour améliorer la qualité des services publics de proximité.
- ◆ La transformation de tous les emplois précaires (CDD, intérimaires...) en emplois stables qualifiés à temps plein (CDI dans le privé et emplois statutaires dans la fonction publique et le secteur nationalisé)

C'est possible de gagner si les salariés dans chaque entreprise, dans chaque établissement, les étudiants dans les lycées et les universités mais aussi les chômeurs, les retraités élaborent leurs revendications, décident ensemble, pour les faire aboutir, des modes d'actions dont la grève et de leurs convergences pour faire reculer le gouvernement et le patronat. **Dès le 15 octobre tenons sur les lieux de travail des assemblées de personnels le matin pour interpeller les directions, déposer les revendications et appeler à la grève.**

**MANIFESTATION UNITAIRE INTERPROFESSIONNELLE  
MARDI 15 OCTOBRE 2013 à 14h30 devant la préfecture à Blois.**